

Début de la Nouvelle mandature de Carole DELGA **Une réorganisation des Directions venue d'en haut** **Les agents ne sont pas des pions !**

C'est avec surprise pour ne pas dire sidération que les agents des services généraux ont appris que le nouvel exécutif régional va procéder à une réorganisation importante des Directions Générales et des Directions, à la suite du CODIR du 15 septembre 2021.

D'après les premiers éléments que nous savons, cette réorganisation se matérialise par

- La réduction du nombre de Directions Générales de 9 à 6,
- La réduction du nombre de directions de 30 à 20

Retour à l'Ancien Régime

La concentration et le resserrement de l'encadrement supérieur auront mécaniquement des effets sur les services et les collectifs de travail. Annoncer un big bang sans informer et sans concerter les agents est totalement inacceptable et fait fi de toutes les leçons tirées des réorganisations précédentes.

Tout d'abord, le principe même d'une réorganisation post-électorale est contestable, notamment en ce moment après un retour sur site post-COVID.

L'Exécutif ne mesure pas l'énergie qui va être déployée par les agents pour construire sa nouvelle stratégie régionale, alors même que la précédente, accouchée dans la douleur du fait de la fusion (sans compter la crise sanitaire), trouve à peine son rythme de croisière. Le changement d'équipe commence donc, pour les personnels, par la perspective d'un stress important. Le temps politique n'est pas le temps administratif.

Mais surtout, de manière très descendante, pour ne pas dire autocratique, **les choix d'appariement de services ou Directions, sont totalement inexplicables : pourquoi telle Direction Générale avec telle autre, pourquoi telle Direction avec telle autre, pourquoi telle mission avec telle autre. Aucune justification n'a été donnée aux personnels.**

Alors que **les organigrammes sont le reflet des enjeux politiques, et le pendant administratif des choix et des projets que l'Exécutif décide de porter**, ce dernier ne juge pas utile d'éclairer, pour les agents qui composent son administration, le sens qu'il veut donner à l'action publique. Comment, dans ces conditions, les équipes peuvent-elles trouver du sens à leur action ? Comment peuvent-elles être efficaces dans le service quotidien qu'elles rendent aux habitants et aux territoires ?

Nous constatons une nouvelle fois la mise à l'écart des représentants du personnel, et plus tragiquement des instances représentatives du personnel, le CTP et le CHSCT.

A aucun moment, nous, la CGT, les représentants du personnel, n'avons été informés, et encore moins consultés. Le projet de réorganisation va nous être présenté au prochain CTP du 15 octobre 2021, alors qu'il est déjà effectif. A quoi bon discuter et voter...



Retour à l'anormal

Il est maintenant demandé à l'encadrement supérieur et intermédiaire de mettre en oeuvre cette réorganisation, mais là encore, les agents ne sont pas invités à la table. Autrement dit, **ni l'Exécutif, ni le Directeur Général des Services n'ont appris de la mandature précédente, en matière de management, ou de mobilisation de l'intelligence collective. Ils en reviennent à des méthodes archaïques, où les premiers concernés seront les derniers informés.**

Conséquence de l'opacité qui règne sur les raisons des « mariages » des Directions tels qu'ils ont été décidés : le patient travail d'élaboration de dispositifs et d'articulation entre services doit être retrempé dans une autre maille – en plus des missions quotidiennes – le partenariat doit être repensé, les budgets par Directions et Services remaniés à vue, en pleine orientation budgétaire.

Sans compter les innombrables problèmes logistiques qui vont se poser – notamment les affectations de bureaux.

Repenser la notion de Délégation et ajuster les services bi-sites auraient déjà suffi à alourdir le quotidien des agents, mais il a fallu, qu'en toute inconséquence, et de manière totalement sibylline, l'Exécutif décide capricieusement de rebattre toutes les cartes.

Et au vu des options retenues, **il y a fort à craindre que le mantra de la transversalité, qui a échoué à se concrétiser sur le dernier mandat, ne reste que pure rhétorique.** Le nouveau découpage des pôles et des directions elles-mêmes ne sera pas structurellement plus favorable aux véritables coopérations intersectorielles qui seules peuvent renouveler l'action régionale et répondre aux enjeux actuels (économiques, sociétaux et environnementaux). En matière de collaborations interdirections, la volonté compte bien davantage que les organigrammes..

La stratégie régionale va bien évidemment perdre en lisibilité et les agents vont être exposés à des Risques Psycho-Sociaux.

Pas de réorganisation sans les agents

Il n'est pas admissible que **l'encadrement supérieur et intermédiaire travaille seul à une réorganisation**, alors même que ces encadrants sont écrasés entre la production de nouvelles stratégies régionales pour les prochaines Assemblées Plénières et ce remaniement de grande ampleur.

Le fait qu'une centaine de Directeurs, Directeurs Délégués et Directeurs adjoints - si valeureux soient-ils -prennent seuls des décisions qui impactent 8000 agents n'est pas non plus un signe d'efficacité, mais de dysfonctionnement majeur.

Les propositions de la CGT

C'est pourquoi la CGT exige :

- Avant toute réorganisation, **la réalisation d'un audit préalable**, pour garantir la cohérence des décisions prises
- **Que tout projet fasse l'objet d'une information a minima et d'une concertation.** autrement dit, que la Présidente applique à l'organisation de sa propre administration le principe participatif qu'elle veut promouvoir dans la relation de l'institution avec les citoyens ; Les personnels n'adhéreront que s'ils sont impliqués
- Le rétablissement du **dialogue social avec la consultation des instances représentatives du personnel** : le Comité Technique Paritaire et le CHSCT
- Le respect de la promesse de la Présidente de **faire du bien-être au travail, une grande cause régionale** de sa mandature. La bienveillance ne doit pas rester un mode vide qui masque la brutalité des actes et des décisions.

On ne peut pas dire que ce « nouveau » mandat commence bien. Nous appelons la Collectivité à ne pas confondre rapidité et précipitation, et efficacité avec brutalité.

Le Syndicat CGT

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr